



NDRIO

New Digital
Research Infrastructure
Organization

NOIRN

Nouvelle organisation
d'infrastructure de
recherche numérique

Plan d'entreprise 2020-2021

Présenté à :
Innovation, Sciences et
Développement économique Canada

31 janvier 2020

Table des matières

Partie I Résumé	2
Partie II Introduction	5
Partie III Les six à neuf premiers mois : réalisations en 2019-2020	6
Diriger et coordonner la gouvernance de l'écosystème de l'IRN	6
Constitution en société et approbation de l'entente de contribution	6
Conseil d'administration provisoire	6
Consultation du milieu au sujet de la gouvernance et de l'adhésion	6
Statut du comité consultatif.....	7
Recrutement du premier conseil d'administration et appel d'adhésions	7
Gestion et administration	8
Partie IV An 2 : Activités prévues pour 2020-2021	9
Diriger et coordonner la gouvernance de l'écosystème de l'IRN	9
Proposition de plan stratégique de 2021-2024	10
Transition.....	10
Soutien du personnel hautement qualifié	11
Allocations des ressources du CIP	11
Activités de la couche nationale liées aux LR	12
Activités nationales liées à la GD	13
GD – Portage de l'ABRC.....	13
Gestion et administration	15
Partie V Échéancier de réalisation 2020-2021	20
Partie VI Plan financier	21
Plan financier — Tableau 1	22
Flux de trésorerie — Tableau 2	24
Partie VII Risques et stratégies d'atténuation	25
Partie VIII Stratégies de surveillance du rendement	28
Partie IX Conclusion	28

Partie I

Résumé

À compter d'août 2019, la Nouvelle organisation d'infrastructure de recherche numérique (NOIRN) a passé les six à neuf premiers mois à mettre l'organisation sur pied, à consulter les acteurs, et à établir un modèle de gouvernance et d'adhésion qui permettra une transition ultérieure vers une nouvelle vision du calcul informatique de pointe pour la recherche (CIP), de la gestion des données (GD) et des logiciels de recherche (LR), ainsi que la constitution et l'évolution d'un modèle de prestation de services d'envergure nationale dans ces domaines.

Voici les réalisations de la NOIRN en 2019-2020 :

- Constitution en société associative à but non lucratif
- Approbation d'une entente de contribution avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE)
- Établissement d'un conseil d'administration provisoire inclusif et diversifié, ainsi que d'une équipe de direction de démarrage
- Exécution d'un processus officiel de consultation des acteurs visant à éclairer la structure de gouvernance et d'adhésion, auquel environ 220 membres de la communauté ont participé
- Développement et publication du modèle de gouvernance et d'adhésion, dont les principes directeurs
- Recrutement d'administrateurs pour un conseil d'administration indépendant, se composant d'un président et de jusqu'à 14 administrateurs, dont 50 % seront indépendants. Il est prévu que ce conseil sera élu à la première réunion des membres en mars 2020.
- Premier appel de membres principaux (votants) et de membres associés (non votants) diffusé à 315 établissements postsecondaires, hôpitaux de recherche, collèges et organisations connexes dans l'ensemble du Canada. Le 29 janvier 2020, 135 demandes avaient été reçues.
- Entrepris de travaux visant à commencer la transition du programme Portage de l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) avant le 1^{er} octobre 2020.

Les activités prévues pour 2020-2021, qui devraient commencer le 1^{er} avril 2020, sont exposées ci-dessous.

Sommaire des activités pour 2020-2021

<p>Axe 1 : Bâtir l'organisation</p>	<ol style="list-style-type: none">1. Finaliser la gouvernance, la structure organisationnelle et le plan de RH de la NOIRN.2. Établir le conseil de chercheurs.3. Exposer le plan stratégique, doté notamment d'une vision et d'une stratégie nationale de croissance dans les domaines du CIP, de la GD et des LR, en fonction d'une évaluation des besoins des utilisateurs.4. Établir les fonctions financières et administratives d'arrière-guichet ainsi que les processus de gestion.5. Définir la marque de la NOIRN et établir les mécanismes de communication.
<p>Axe 2 : Construire le nouveau modèle de prestation de services</p>	<ol style="list-style-type: none">6. Construire le nouveau modèle de prestation de services en collaboration avec les régions, les emplacements nationaux et les autres partenaires de l'IRN.7. Diriger le développement et l'exécution des projets pilotes (CIP, GD, LR).8. Préserver les ressources de l'IRN au moyen de placements renforcés dans la cybersécurité et d'une meilleure coordination du secteur.9. Élaborer un plan commun pour l'écosystème de l'IRN, en collaboration avec CANARIE.
<p>Axe 3 : Coordonner les activités de transition</p>	<ol style="list-style-type: none">10. Élaborer des plans de transition et commencer à les mettre en œuvre afin d'assurer la continuité de la prestation de services, ainsi que développer les mécanismes d'évaluation du personnel hautement qualifié (PHQ) et de l'infrastructure, et commencer à les utiliser.11. Coordonner les activités de transition dans l'ensemble de l'organisation au niveau de la gestion et de la gouvernance.12. Diriger l'élaboration d'une stratégie de gestion du rendement et d'un plan de perfectionnement professionnel.13. Exécuter la transition de la GD — réseau Portage de l'ABRC.
<p>Élément de base de tous les axes : Implication des acteurs</p>	<ol style="list-style-type: none">14. Diriger l'implication des chercheurs, des partenaires et des acteurs, ainsi que la communication avec eux.

Dès la constitution du premier conseil d'administration en mars 2020, la NOIRN recrutera son chef de la direction permanent et entreprendra l'intégration des autres dirigeants au cours des mois ultérieurs. L'équipe de gestion intérimaire actuelle facilitera la continuité et la transition des ressources.

Le plan financier pour l'AF 2020-2021 fait état de recettes totales de 9 091 k\$ et de dépenses prévues de 8 470 k\$, donnant ainsi un excédent des recettes sur les dépenses de 549 k\$. L'excédent prévu des recettes sur les dépenses est attribuable aux recettes prévues d'adhésion et au revenu de placement.

La NOIRN évaluera et consignera les risques et les stratégies d'atténuation au moins une fois par an, ou lors de tout changement important. En collaboration avec le milieu de l'IRN, la NOIRN a relevé 10 risques potentiels pour 2020-2021 et a proposé des stratégies d'atténuation. Exposés à la page 25, ces risques concernent : le démarrage; les attentes et l'échéancier; la continuité et la qualité du service; l'orientation domaine; l'appui et l'implication du milieu; l'ampleur de la participation des acteurs; l'inclusivité; les conséquences des modèles de financement pour les régions et les établissements; le flux de trésorerie; et les répercussions sur les approches expérimentales.

L'organisation a eu une première année solide. Une planification et une gestion du changement d'envergure l'attendent alors qu'elle entame sa deuxième année d'exploitation, mais conjointement avec nos partenaires et les acteurs de l'écosystème, nous sommes persuadés que l'investissement historique réalisé par le gouvernement du Canada dans l'IRN donnera lieu à un système harmonisé et axé sur les résultats pour le milieu de la recherche du Canada.

Partie II

Introduction

En vue de soutenir le paysage de recherche postsecondaire canadien, et de maintenir sa compétitivité et sa classe mondiale, Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) a réservé 572,5 millions de dollars à une stratégie pour l'infrastructure de recherche numérique.

La Nouvelle organisation d'infrastructure de recherche numérique (NOIRN) est un nouvel organisme national à but non lucratif qui jouera un rôle crucial dans les initiatives visant à faire progresser l'établissement d'un écosystème d'infrastructure de recherche numérique (IRN) qui est axé sur les chercheurs, et qui est responsable, maniable, stratégique et durable pour les chercheurs canadiens.

La NOIRN et son conseil d'administration seront des partenaires fiables, des bâtisseurs de ponts et des collaborateurs. Ensemble, nous travaillerons avec les autres partenaires et acteurs de l'écosystème dans l'ensemble du pays pour aider à fournir aux chercheurs canadiens les outils, les services et l'infrastructure numériques dont ils ont besoin pour stimuler l'excellence scientifique, la recherche, l'innovation et les avancées avant-gardistes dans l'ensemble des disciplines.

La NOIRN financera des activités liées au calcul informatique de pointe pour la recherche (CIP), à la gestion des données (GD) et aux logiciels de recherche (LR). Ces activités investiront dans les activités nationales de l'IRN et les feront progresser.

Notre mandat est d'une importance cruciale pour tous les chercheurs universitaires au Canada, la capacité de notre pays à maintenir sa compétitivité à l'échelle mondiale, et notre capacité collective à aider la société. Nous sommes persuadés que cet investissement historique dans l'IRN aboutira à un système harmonisé, simple, efficace et axé sur les résultats pour le milieu de recherche du Canada.

En août 2019, la NOIRN a soumis à ISDE une proposition de financement de ses activités jusqu'en mars 2021. Cette proposition a été examinée et incorporée dans une entente de contribution entre ISDE et la NOIRN, signée le 31 octobre 2019.

Les années 2020 et 2021 exigeront une planification et une gestion du changement d'envergure afin de favoriser la transition vers un nouveau modèle. Nous reconnaissons le défi présenté par le changement et nous faciliterons un dialogue utile avec les acteurs, ainsi qu'un programme de communication ouverte et transparente, afin de guider une transition qui est à la fois comprise et mise en œuvre de façon efficace.

Le présent plan d'entreprise, prescrit par l'entente de contribution que la NOIRN a conclue avec ISDE, rend compte des réalisations en 2019-2020 et expose nos plans pour l'année 2020-2021.

Partie III

Les six à neuf premiers mois : réalisations en 2019-2020

La présente section décrit les réalisations d'août 2019 à janvier 2020, ainsi que les activités prévues pour janvier à mars 2020.

Diriger et coordonner la gouvernance de l'écosystème de l'IRN

Constitution en société et approbation de l'entente de contribution

La NOIRN s'est constituée en société associative à but non lucratif (11593765 Canada Association) en vertu des lois fédérales, le 28 août 2019.

L'entente entre ISDE et la NOIRN, qui prend fin le 31 mars 2021, a été négociée en septembre et en octobre 2019, et a été signée le 31 octobre 2019.

Conseil d'administration provisoire

La NOIRN s'engage à s'assurer qu'elle est inclusive et représentative de la diversité de la société canadienne dans le cadre des services qu'elle fournit, des programmes qu'elle réalise et de son implication avec les acteurs, ainsi qu'au sein de sa propre organisation.

La première réunion du conseil d'administration provisoire (quatre membres) a eu lieu le 19 août 2019.

Conformément aux principes de la NOIRN, 50 p. 100 des membres du conseil d'administration provisoire sont des femmes. Le conseil fait état de sa diversité sur le plan géographique (les membres viennent de la Saskatchewan, de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick), et représente les milieux de la recherche, des TI et des universités, ainsi que la perspective du secteur privé. Les deux langues officielles du pays y sont également représentées.

Consultation du milieu au sujet de la gouvernance et de l'adhésion

La NOIRN s'engage à fournir des services qui sont axés sur les besoins des chercheurs et qui s'intègrent avec ceux des autres partenaires de l'écosystème de l'IRN.

En septembre et en octobre 2019, la NOIRN a animé six réunions en personne (Vancouver, Saskatoon, Toronto, Ottawa, Montréal et Halifax) afin de consulter le milieu de l'IRN au sujet du modèle de gouvernance et d'adhésion de la NOIRN. Outre les réunions en personne, cinq

réunions virtuelles ont également eu lieu en novembre, dont une en français. Environ 220 membres du milieu y ont participé. La rétroaction formulée par le milieu de l'IRN a éclairé les travaux entrepris par la NOIRN pour établir le modèle de gouvernance et d'adhésion. Celui-ci a été communiqué au milieu aux fins d'observations supplémentaires en décembre 2019.

Dans le cadre de la définition du modèle de gouvernance, on a porté une attention particulière aux mécanismes permettant une collaboration étroite avec tous les acteurs impliqués dans l'écosystème de l'IRN. Le modèle d'adhésion et les principes directeurs adoptés par le conseil d'administration provisoire en font état. Conformément à ces principes directeurs, la NOIRN sera axée sur les chercheurs; elle sera comptable et transparente; elle visera l'excellence; et elle sera coopérative.

Statut du comité consultatif

L'établissement d'un comité consultatif avait été prévu pour 2019-2020. Bien que ce comité ne soit pas encore établi, des consultations régulières au cas par cas ont eu lieu auprès du milieu. Un comité de présélection a également été constitué pour examiner les candidatures dans le cadre du processus de recrutement du premier conseil d'administration. Un comité consultatif officiel sera établi début 2020 à titre de priorité du premier conseil d'administration.

Recrutement du premier conseil d'administration et appel d'adhésions

À la suite d'un processus compétitif, le conseil d'administration provisoire a retenu les services de l'entreprise de recrutement de cadres Odgers Berndtson pour faciliter le processus de recrutement de membres pour le premier conseil d'administration. Sous réserve des instructions du premier conseil d'administration, les services d'Odgers Berndtson ont également été retenus pour entreprendre la recherche du chef de la direction.

Le processus de recrutement de la NOIRN tient compte des principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) qui aboutiront à la constitution d'un conseil d'administration dont la moitié des administrateurs, y compris le président, seront indépendants. Un administrateur indépendant est un administrateur qui n'entretient aucune relation importante avec l'organisation. La NOIRN s'efforcera de veiller à la nomination d'administratrices dans une proportion minimum de 50 p. 100. De plus, le premier conseil d'administration devra refléter la diversité géographique et linguistique du pays, ainsi que la complexité de l'écosystème de l'IRN.

L'appel aux candidatures pour les postes d'administrateur est un processus ouvert. L'annonce a été affichée en décembre 2019 et des communications personnalisées ont été diffusées à un large éventail d'acteurs pour les informer du processus.

Les administrateurs potentiels seront examinés par un comité de présélection, se composant de membres du conseil d'administration provisoire et de membres supplémentaires issus du milieu de recherche, ou de membres externes. L'objectif consiste à présenter une liste d'un maximum de 15 administrateurs à la première réunion générale des membres en mars 2020. Les administrateurs potentiels seront évalués au moyen d'un processus axé sur les compétences et seront nommés à des mandats échelonnés d'une durée d'un à trois ans.

En sus du recrutement d'administrateurs pour le premier conseil d'administration, la NOIRN a également diffusé un appel général pour inviter des membres potentiels à adhérer à l'organisation. Elle a contacté 315 établissements postsecondaires, hôpitaux de recherche, collèges et organisations connexes.

L'adhésion n'est pas requise pour accéder aux programmes de la NOIRN, qui seront mis à la disposition des chercheurs et des établissements de recherche admissibles dans l'ensemble du Canada. Cependant, la gouvernance de la nouvelle organisation reposera sur l'implication et l'engagement de ses membres, et y puisera.

Comme il a été exposé dans le modèle de gouvernance et d'adhésion, il existe deux catégories d'adhésion : membres principaux (votants) et membres associés (non-votants). L'adhésion principale est offerte aux établissements postsecondaires, aux hôpitaux de recherche et aux établissements affiliés admissibles aux subventions des trois Conseils. Les membres votants doivent être dotés d'un mandat de recherche explicite et montrer qu'ils se livrent à des activités de recherche. L'adhésion associée est offerte aux organisations admissibles qui décident de ne pas demander l'adhésion à titre de membre principal. L'adhésion associée est également offerte aux associations nationales liées à l'IRN, qui se livrent à des activités importantes dans l'un des trois piliers de l'IRN — le CIP, la GD ou les LR. L'adhésion doit être approuvée par le conseil d'administration.

Le processus de recrutement du premier conseil d'administration et l'appel aux candidatures ont suscité des réponses positives. Le 29 janvier 2020, la NOIRN avait reçu 51 candidatures d'adhésion principale (membre votant) et 84 candidatures d'adhésion associée (membre non-votant). Les établissements admissibles auront l'occasion d'adhérer à la NOIRN tout au long de l'année.

Gestion et administration

L'équipe de démarrage est entrée en fonction en septembre et en octobre 2019. Voici les postes :

- directeur administratif intérimaire
- chef des finances intérimaire
- directeur intérimaire, gouvernance et politiques
- directeur intérimaire, planification et opérations
- conseiller intérimaire, gouvernance stratégique et soutien aux opérations.

Des ressources supplémentaires ont été ajoutées ultérieurement pour répondre à des besoins particuliers (assistance administrative, traduction, communications, gestion de projet, etc.).

La composition de l'équipe de démarrage respecte aussi les principes de la diversité des genres, car plus de 50 p. 100 de ses membres sont des femmes, et de la diversité géographique (membres venant de la Colombie-Britannique, de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick). Les deux langues officielles y sont également représentées.

Le conseil d'administration provisoire a la responsabilité de surveiller les éléments fiduciaires et opérationnels de l'organisation. On a nommé un chef des finances intérimaire et on a adopté des politiques relatives aux conflits d'intérêts, à un code de conduite, à la confidentialité, à la délégation de pouvoirs au directeur administratif par le conseil d'administration et aux frais de déplacement.

Partie IV

An 2 : Activités prévues pour 2020-2021

Diriger et coordonner la gouvernance de l'écosystème de l'IRN

La NOIRN continuera à prendre des mesures pour s'assurer d'être inclusive et représentative de la société canadienne au sein de l'organisation et adoptera des mécanismes d'implication du milieu. Elle s'assurera aussi que les membres des groupes sous-représentés soient en mesure de participer à tous les pilotes de prestation de services qu'elle décide d'entreprendre, en veillant à l'inclusion des groupes et des associations autochtones.

La NOIRN adoptera les principes et les politiques d'EDI pour la sélection d'administrateurs pour son conseil d'administration, l'embauche d'employés pour son organisation, l'implication des acteurs, et la réalisation de pilotes de la prestation de services.

Le premier conseil d'administration sera approuvé à la réunion générale des membres prévue pour mars 2020 à Ottawa. Sa première tâche consistera à achever les cadres de gouvernance et de programmes pour la NOIRN et à formuler un énoncé de vision et de mission pour la nouvelle organisation. Le conseil d'administration commencera aussi le processus de recrutement du premier chef de direction.

Le premier conseil d'administration participera à la nomination des vérificateurs externes et à l'approbation de certaines politiques d'investissement conformes aux obligations de l'entente de contribution.

Le conseil d'administration constituera le conseil de chercheurs et tout autre conseil ou groupe de travail requis pour favoriser la participation vigoureuse de l'écosystème de l'IRN à la gouvernance de la NOIRN, notamment la finalisation des comités du conseil d'administration, ainsi que de leur mandat et de leurs politiques auxiliaires.

Proposition de plan stratégique de 2021-2024

Le plan stratégique de la NOIRN formera l'élément central de la proposition de financement de ses activités pour les années 2021 à 2024 qu'elle présentera à ISDE. Le plan stratégique de la NOIRN respectera les principes directeurs suivants :

- Travailler de façon coopérative avec les partenaires pour harmoniser les placements et en maximiser l'impact en vue d'accroître la capacité et l'accessibilité des ressources de CIP, de LR et de GD.
- Promouvoir la constitution de réseaux productifs et la collaboration entre les universités et les collèges canadiens afin d'améliorer les résultats de la recherche et de maximiser les économies.

L'équipe préparera un plan détaillé, exposant notamment un chemin critique, afin de s'assurer de la synchronisation des activités nécessaires pour réaliser l'évaluation des besoins, le modèle de prestation de services et le plan stratégique.

Intrants et extrants

1. Stratégie et vision nationales pour le CIP, les LR et la GD
2. Directives pour le conseil de chercheurs
3. Analyse des acteurs
4. Évaluation des besoins des utilisateurs
5. Examen des services actuels :
 - Services à maintenir, à améliorer ou à retirer
 - Identification des besoins émergents et de nouveaux services
 - Analyse et définition de l'état courant et de la modélisation de services
6. Document de position et feuille de route pour les LR
7. Mises à jour de la feuille de route pour le CIP et la GD
8. Nouveau modèle de prestation de services :
 - Modélisation de l'état futur, selon le domaine, la couche et le service
 - Définition de service national, régional et local, y compris les niveaux de service prévus et les indicateurs de rendement clés (ICR), ainsi que les rôles et les responsabilités de tous les acteurs
9. Planification des ressources et plan de conservation et de perfectionnement du PHQ
10. Plan de transformation : transition de l'état courant à l'état souhaité, qui tient compte notamment des répercussions sur le PHQ

Transition

La NOIRN planifiera une transition intégrée de la prestation de services au niveau national. La NOIRN vise à établir la structure, les politiques, les procédures et les contrôles nécessaires pour faciliter des transferts intégrés sans impact sur les utilisateurs. Au début de l'année prochaine, la NOIRN collaborera avec CANARIE et Calcul Canada afin d'établir des mécanismes de coordination pertinents visant à surveiller la planification de la transition biennale au niveau de la gouvernance et de la gestion.

- Transition des services du CIP — cette transition implique une coordination avec plusieurs partenaires de l'écosystème de l'IRN, notamment Calcul Canada, les régions, les emplacements nationaux et les établissements.
- La NOIRN collaborera également avec la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) à la transition des services de CIP en vue d'assurer une coordination efficace du financement.
- Transition des activités de Données de recherche Canada/Gestion des données de recherche (DRC/GDR) et des activités liées aux LR, de CANARIE à la NOIRN.
- Transition du programme Portage de l'ABRC à la NOIRN.

Soutien du personnel hautement qualifié

La NOIRN collaborera avec les partenaires et les acteurs pour prévoir une gestion correcte du changement afin d'établir et d'exécuter le nouveau modèle de prestation de services et les plans de transition.

La NOIRN élargira aussi les possibilités de recherche et d'emploi en assurant un soutien par l'entremise du perfectionnement du personnel hautement qualifié (PHQ).

Allocations des ressources du CIP

La NOIRN actualisera la feuille de route pour le CIP à titre d'apport au plan stratégique. Cette feuille de route a été définie à l'origine dans le document de position sur le calcul informatique de pointe pour la recherche publié par le Conseil du leadership sur l'infrastructure de recherche numérique (CLIRN) en 2017.

Projets pilotes

La NOIRN s'est engagée à préparer une proposition de financement destinée à ISDE visant des projets pilotes et des projets à effet rapide afin d'impliquer l'écosystème de l'IRN. Ces projets aideront la NOIRN à se préparer à fournir et à améliorer la prestation de services existants ou nouveaux à l'échelle nationale en étudiant de nouvelles approches et de nouvelles collaborations avec les autres partenaires de l'écosystème de l'IRN. Cette proposition de financement vient se rajouter au budget présenté dans ce document.

La NOIRN collaborera avec Calcul Canada et d'autres partenaires de l'écosystème de l'IRN pour désigner et entreprendre certains projets pilotes ciblés portant sur le calcul informatique de pointe pour la recherche.

Voici des exemples possibles :

- Entreprendre un projet pilote qui étudie le recours possible à des fournisseurs privés de services infonuagiques afin d'assurer une capacité d'effort de pointe pour le calcul aux heures de charge de travail maximale
- Utiliser le nuage pour offrir aux chercheurs des environnements de test (sandbox) (environnements qui isolent le code non testé et l'expérimentation de l'environnement de production) à la demande.
- Évaluer l'ajout de l'informatique quantique.

Activités de la couche nationale liées aux LR

La NOIRN préparera un document de position sur les LR à titre d'apport au plan stratégique sous l'orientation du conseil de chercheurs.

Projets pilotes

La NOIRN s'engage à renforcer les capacités des chercheurs à utiliser des logiciels de recherche appropriés, robustes, évolutifs et durables, et à s'assurer que les capacités logicielles sont protégées grâce à une approche coopérative de cybersécurité renforcée.

La NOIRN collaborera avec CANARIE, Calcul Canada et d'autres partenaires de l'écosystème de l'IRN pour désigner et entreprendre un ou plusieurs projets pilotes ciblés particuliers afin de soutenir les logiciels de recherche.

Voici des exemples possibles :

- Enquêter sur les outils facilitant le mouvement des logiciels de recherche d'une pile infonuagique à une autre.
- Améliorer la visibilité des logiciels existants afin de favoriser leur réutilisation (catalogues, outils de formation en ligne, etc.).
- Développer des modules supplémentaires pour les logiciels de recherche existants.

Activités nationales liées à la GD

La NOIRN actualisera la feuille de route pour la GD à titre d'apport au plan stratégique. Cette feuille de route a été présentée à l'origine dans le document de position sur la gestion des données publié par le Conseil du leadership sur l'infrastructure de recherche numérique (CLIRN) en 2017.

Projets pilotes

La NOIRN s'engage à renforcer les capacités des chercheurs à gérer leurs données et à s'assurer que ces capacités sont protégées grâce à une approche coopérative de cybersécurité renforcée.

La NOIRN collaborera avec CANARIE et d'autres partenaires de l'écosystème de l'IRN pour désigner et entreprendre un ou plusieurs projets pilotes ciblés particuliers afin de soutenir la gestion des données.

Voici des exemples possibles :

- Intégration de dépôts de données propres à un domaine dans un ensemble national de données permettant l'exploration de services
- Programme de certification pour les dépôts de données
- Cours d'été sur la gestion des données

GD – Portage de l'ABRC

Le programme Portage de l'ABRC sera le premier à entreprendre la transition vers la NOIRN le 1^{er} octobre 2020, vu que son financement, actuellement versé par l'entremise de CANARIE, prend fin le 30 septembre 2020. De plus, la NOIRN appuiera la participation au volet de la planification stratégique portant sur la GD, et la dernière phase du projet Geodisy (une plateforme à source ouverte de découvertes spatiales pour les données de recherche ouvertes canadiennes, qui comprend notamment une recherche géographique complétant le Dépôt fédéré de données de recherche [DFDR]).

Soutien de l'intendance nationale des données

- Soutenir l'intendance nationale des données par l'entremise d'un secrétariat renforcé du programme Portage.
- Mettre en œuvre de nouveaux postes de coordonnateur pour soutenir l'élaboration de politiques, la protection de la vie privée et les données sensibles, ainsi que les initiatives de collecte du renseignement entreprises par les chercheurs. Ces nouveaux postes assureront un soutien direct aux groupes de travail et aux groupes d'experts existants du programme Portage, y compris le Groupe de travail sur les pratiques responsables de GDR pour les données sensibles et le Groupe d'experts sur la recherche et l'intelligence.

- Le directeur du programme Portage, épaulé d'un agent de planification stratégique, travaillera avec le groupe de travail dirigé par la NOIRN pour élaborer le volet de la GD de son plan stratégique de 2021-2024.
- Améliorer la disposition, le contenu et le concept du site Web du programme Portage pour répondre de manière plus efficace aux besoins des chercheurs et des professionnels des données.
- Faire traduire les produits du programme Portage (documents, avis et outils) pour qu'ils soient offerts dans les deux langues officielles et, si cela est indiqué, internationaliser les plateformes et les services du programme Portage.

Développement de l'écosystème, des services et de la plateforme de GDR

Soutien de la découverte, de l'accès et de la réutilisation

- Fournir un financement opérationnel pour le Dépôt fédéré de données de recherche (DFDR) qui servira de service national complet avant la fin du deuxième trimestre de 2020.
- Assurer un soutien pour permettre aux dépôts des domaines d'obtenir la certification. Ce projet contribuera au développement d'un réseau de dépôts de données certifiés au Canada.
- Promouvoir l'adoption parmi les dépôts canadiens des identifiants d'objet numérique, une norme reconnue à l'échelle internationale pour les identifiants persistants d'objets numériques.
- Favoriser la croissance d'un réseau naissant de fournisseurs de services de préservation (FSP) au Canada. Les FSP seront responsables de la préservation et de l'intendance à long terme des données de recherche canadiennes importantes.

Soutien de la planification de la gestion de données

- Assurer un soutien opérationnel continu à l'Assistant PGD, qui lance une nouvelle plateforme au cours du premier trimestre de 2020. L'Assistant PGD est un outil Web bilingue utilisé pour élaborer des plans de gestion des données (PGD).

Soutien de l'écosystème de la GDR

- Soutenir le consortium ORCID-CA. L'adhésion accorde un accès privilégié à ORCID API, permettant le développement d'intégrations plus évoluées avec ORCID.
- Soutenir une campagne promotionnelle d'ORCID-CA visant à stimuler l'adoption des ORCID iD par les chercheurs canadiens.
- En collaboration avec d'autres bailleurs de fonds canadiens, miser sur un soutien partiel pour entreprendre une diffusion et une harmonisation à l'échelle internationale visant la formation d'une Alliance pour les données de recherche, région de l'Amérique du Nord (ADR-RAN).

Gestion et administration

Au cours de son deuxième exercice financier, la NOIRN priorisera la collaboration avec les partenaires pour créer une vision d'un écosystème coordonné de l'IRN et démarrer la planification d'un écosystème opérationnel coordonné.

La NOIRN élaborera une vision et un plan stratégique pour l'organisation et pour la prestation par celle-ci de services de calcul informatique de pointe pour la recherche, de gestion de données et de logiciels de recherche à l'échelle nationale.

- Ce travail obligera la NOIRN à entamer un dialogue avec les partenaires de l'écosystème de l'IRN (p. ex., ISDE; Calcul Canada; CANARIE; et les fournisseurs nationaux, régionaux et locaux d'IRN) pour préparer les plans de transition et pour définir les rôles et les responsabilités dans l'ensemble des couches (nationales, régionales et locales) du modèle de prestation de services de l'écosystème de l'IRN.
- La NOIRN consultera le milieu de recherche pour évaluer les services existants et établir les besoins en matière de calcul, de données et de logiciels, en fonction des priorités.
- Ces efforts seront éclairés par les travaux déjà entrepris par les partenaires de l'écosystème de l'IRN et en tireront parti, et prévoiront un dialogue avec le milieu.
- La NOIRN produira un plan stratégique qui sera approuvé par son conseil d'administration et présenté à ISDE avant décembre 2020.
- La NOIRN s'associera à CANARIE pour produire un plan commun de l'écosystème de l'IRN, qui sera présenté à ISDE le 31 janvier 2021.
- Enfin, en consultation avec les autres partenaires de l'IRN, la NOIRN préparera un cadre de la cybersécurité aux fins de présentation à ISDE le 31 mars 2021.

L'équipe de direction intérimaire restera en place jusqu'à la nomination du nouveau chef de la direction, qui remplacera progressivement les employés intérimaires par des employés permanents. Un chevauchement des ressources a été prévu dans le budget afin de veiller à une transition intégrée. Pour faciliter la continuité, on fera appel à des conseillers experts, notamment les membres du conseil d'administration provisoire et d'autres personnes.

L'entrée en fonction d'une équipe permanente réclamera un développement organisationnel, notamment la définition des rôles des principaux dirigeants et la rédaction des profils de poste. Elle exigera également l'élaboration d'une stratégie de recrutement et le développement de processus de gestion et de planification stratégique.

L'élargissement de l'équipe existante soutiendra les activités fondamentales de 2020-2021.

Sommaire des activités

Axe 1 : Bâtir l'organisation	
1. Finaliser la gouvernance, la structure organisationnelle et le plan de RH de la NOIRN.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégrer le premier conseil d'administration. ▪ Établir les règlements administratifs, la structure des comités et les politiques auxiliaires. ▪ Établir le conseil de chercheurs. ▪ Recruter le chef de la direction et l'équipe de cadres. ▪ Entreprendre le travail de développement organisationnel et envisager la croissance de la prestation des services.
2. Établir le conseil de chercheurs.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévoir un conseil de chercheurs qui est multidisciplinaire (y compris les sciences sociales et les lettres et sciences humaines), qui reflète la diversité des établissements de recherche dans l'ensemble du pays, qui est représentatif de la communauté de chercheurs à diverses phases de carrière, et dont la composition est diversifiée et inclusive. ▪ Prévoir les liens appropriés entre le conseil de chercheurs et le conseil d'administration.
3. Exposer le plan stratégique, doté notamment d'une vision et d'une stratégie nationale de croissance dans les domaines du CIP, de la GD et des LR, en fonction d'une évaluation des besoins des utilisateurs.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entreprendre une évaluation des besoins sous la direction du conseil de chercheurs. ▪ Élaborer un document de position national sur les logiciels de recherche, qui tient compte de l'apport de la communauté. ▪ Actualiser les feuilles de route pour le CIP et la GD.
4. Établir les fonctions financières et services administratifs, ainsi que les processus de gestion.	
5. Définir la marque de la NOIRN et établir les mécanismes de communication.	
Axe 2 : Construire le nouveau modèle de prestation de services	
6. Construire le nouveau modèle de prestation de services en collaboration avec les régions, les emplacements	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entreprendre une évaluation de l'état courant. ▪ Développer un concept de l'état futur.

nationaux et les autres partenaires de l'IRN.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer le plan de transformation. ▪ Travailler avec les établissements des emplacements nationaux, les groupes régionaux et d'autres établissements impliqués dans la prestation de services aux chercheurs afin de garantir la transition efficace vers le nouveau modèle.
7. Diriger le développement et l'exécution des projets pilotes (CIP, GD, LR).	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Impliquer le milieu pour exprimer les besoins du projet pilote.
8. Préserver les ressources de l'IRN au moyen d'investissements renforcés dans la cybersécurité et d'une meilleure coordination du secteur.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer un plan en consultation avec le milieu. ▪ Collaborer avec d'autres organisations pour établir une vision nationale et à long terme de la cybersécurité.
9. Élaborer un plan commun pour l'écosystème de l'IRN, en collaboration avec CANARIE.	

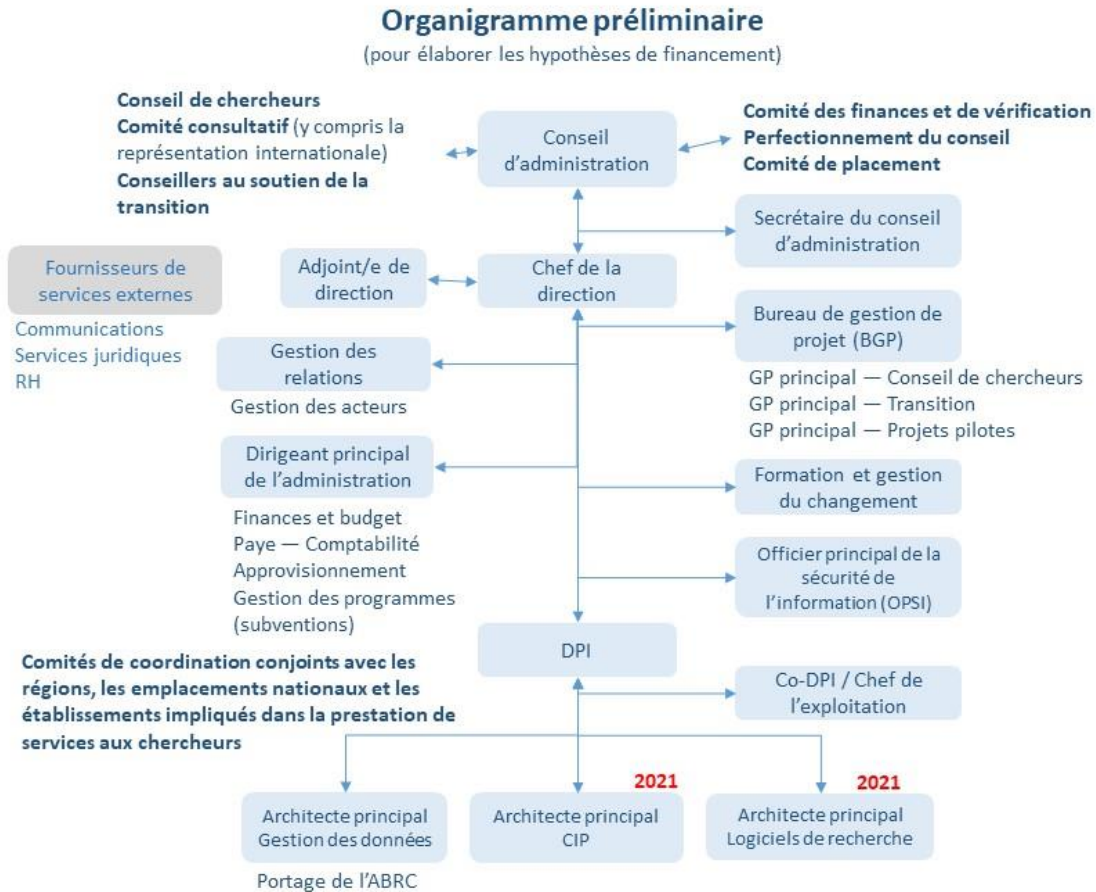
Axe 3 : Coordonner les activités de transition

10. Élaborer des plans de transition et commencer à les mettre en œuvre afin d'assurer la continuité de la prestation de services, ainsi que développer les mécanismes d'évaluation du personnel hautement qualifié (PHQ) et de l'infrastructure, et commencer à les utiliser.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Calcul Canada — CIP ▪ CANARIE – DRC/GDR et LR
11. Coordonner les activités de transition dans l'ensemble de l'organisation au niveau de la gestion et de la gouvernance.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Établir une gouvernance mixte de transition entre la NOIRN et Calcul Canada, et entre la NOIRN et CANARIE.
12. Diriger l'élaboration d'une stratégie de gestion du rendement et d'un plan de perfectionnement professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir les membres de la NOIRN et le personnel hautement qualifié (PHQ) pendant la transition.
13. Exécuter la transition du réseau Portage de l'ABRC.	

Élément de base de tous les axes : Implication des acteurs

14. Diriger l'implication des chercheurs, des partenaires et des acteurs, ainsi que la communication avec eux.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer et mettre en œuvre une stratégie à plusieurs canaux de communication. ▪ Participer aux associations nationales et internationales pertinentes.
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

L'organigramme suivant (qui doit être validé par le premier conseil d'administration et le nouveau chef de la direction) servira de modèle pour ajouter des ressources, au besoin.



Fonctions de gestion

En sus des activités de base, la NOIRN mettra en place les fonctions de gestion nécessaires pour soutenir ses opérations.

- Soutien du conseil d'administration, du conseil de chercheurs et d'autres conseils et groupes de travail
- Politiques, processus et procédures en matière de finances et d'approvisionnement
- Politiques, processus et procédures en matière de RH (y compris un processus de recrutement de cadres)
- Cadre de rendement, d'évaluation, de risque et de vérification, à présenter à ISDE avant décembre 2020
- Gestion, suivi et contrôles de projets
- Comptabilité et feuille de paye
- Production de rapports — rapport annuel, plan d'entreprise et rapport d'étape
- Communications et relations avec les acteurs
- Soutien du programme de subventions
- Locaux, infrastructure et systèmes administratifs

Gestion des programmes de subventions

Bien que la prestation continue des services existants (au moyen de l'infrastructure existante) soit financée directement par la NOIRN, l'élargissement ou la prestation de nouveaux services seront financés par des programmes de subventions gérés par la NOIRN ou par l'entremise de l'acquisition de services commerciaux. Pour mettre en œuvre le nouveau modèle de prestation de services, la NOIRN développera un nouveau modèle de gestion des programmes de subventions, et passera d'une approche axée sur les projets à une approche axée sur les services.

- Phase préalable à l'attribution — Examen des possibilités et demandes de financement
 - ♦ Comité de sélection
 - ♦ Critères de sélection et d'évaluation
- Phase d'attribution — Décisions et notifications d'attribution
- Phase ultérieure à l'attribution — Mise en œuvre, production de rapports et clôture

Partie V

Échéancier de réalisation 2020-2021

Première réunion des membres	mars 2020
Élection du premier conseil d'administration	mars 2020
Établissement du conseil de chercheurs	juin 2020
Recrutement du chef de la direction	avant septembre 2020
Développement et réalisation des projets pilotes	à partir de septembre 2020
Règlements administratifs, structures des comités et politiques auxiliaires	septembre 2020
Ébauche du modèle de prestation de services	septembre 2020
Intégration de Portage de l'ABRC	octobre 2020
Dénomination de l'organisation et identité de marque	novembre 2020
Stratégie de gestion du changement et plan de perfectionnement professionnel	décembre 2020
Fonctions financières et administratives et processus de gestion	décembre 2020
Modèle de gestion des programmes de subventions	décembre 2020
Réalisation du plan stratégique de 2021-2024	décembre 2020
Plan de transition opérationnelle — Calcul Canada	janvier 2021
Plan de transition opérationnelle — CANARIE	janvier 2021
Plan commun (avec CANARIE) pour l'écosystème de l'IRN	janvier 2021
Cadre de la cybersécurité	mars 2021

Partie VI

Plan financier

Les tableaux suivants illustrent les besoins annuels de trésorerie du plan financier de 2020-2021.

Tableau 1

ÉTAT DES RÉSULTATS	État consolidé Budget 2020-2021	Financement d'ISDE seulement Budget 2020-2021
Recettes		
Contribution d'ISDE	8,470,000	8,470,000
Recettes d'adhésion	500,000	
Revenu des placements	48,500	
Total — Recettes	9,018,500	8,470,000
Dépenses		
Opérations		
Traitements et salaires	1,136,000	1,136,000
Avantages sociaux	221,000	221,000
Transport et communication	830,000	830,000
Services	3,068,000	3,068,000
Fournitures	7,000	7,000
Total — Opérations	5,262,000	5,262,000
Frais administratifs et généraux		
Traitements et salaires	1,537,000	1,537,000
Avantages sociaux	231,000	231,000
Transport et communication	197,000	197,000
Services	1,174,000	1,174,000
Fournitures	69,000	69,000
Total — Frais administratifs et généraux	3,208,000	3,208,000
Total — Dépenses	8,470,000	8,470,000
Excédent des recettes sur les dépenses	548,500	0

Tableau 2

FLUX DE TRÉSORERIE	Trim. 1	Trim. 2	Trim. 3	Trim. 4	Total
Dépenses prévues					
Opérations					
ISDE (gouvernance de l'IRN)	775,000	746,000	371,000	370,000	2,262,000
Activités liées à l'ABRC/Portage	77,000	62,000	973,000	1,888,000	3,000,000
Total	852,000	808,000	1,344,000	2,258,000	5,262,000
Frais administratifs et généraux					
ISDE (gouvernance de l'IRN)	330,000	561,000	1,057,000	1,260,000	3,208,000
Total — Dépenses prévues	1,182,000	1,369,000	2,401,000	3,518,000	8,470,000
Recettes prévues					
ISDE — 2020-2021	1,959,125	5,877,375	-	-	7,836,500
ISDE — Report de 2019-2020	633,500				633,500
Recettes d'adhésion	250,000	250,000	-	-	500,000
Intérêts gagnés	8,038	12,613	20,547	7,302	48,500
Total — Recettes prévues	2,850,663	6,139,988	20,547	7,302	9,018,500
Flux de trésorerie cumulatifs	1,668,663	6,439,652	4,059,198	548,500	

Plan financier — Tableau 1

L'exercice financier 2020-2021 est la première année complète d'exploitation de l'Association et la deuxième année de l'entente de contribution. Les recettes d'ISDE reflètent les montants de l'entente de contribution.

Le tableau 1 illustre deux (2) plans financiers :

1. Un aperçu consolidé qui comprend toutes les recettes et toutes les dépenses
2. Les recettes et les dépenses, hors les recettes d'adhésion et le revenu de placement.

Le plan financier pour l'AF 2020-2021 fait état de recettes totales de 9 091 k\$ et de dépenses prévues de 8 470 k\$, donnant ainsi un excédent des recettes sur les dépenses de 549 k\$. L'excédent prévu des recettes sur les dépenses est attribuable aux recettes prévues d'adhésion et au revenu de placement.

Recettes prévues

Voici les recettes prévues :

- 7 836,5 k\$ — Contribution d'ISDE de 2020-2021, pour diriger et coordonner la gouvernance de l'écosystème de l'IRN, assumer la gestion et l'administration connexes et effectuer les activités nationales liées à la GD
- 633,5 k\$ — Report demandé de la contribution d'ISDE de 2019-2020
- 500 k\$ — Recettes d'adhésion
- 48,5 k\$ — Revenu de placement

Dépenses prévues

Les dépenses prévues totalisent 8 470 k\$ et sont ventilées comme suit :

- Opérations (gouvernance de l'IRN)
 - ♦ 3 000 k\$ — Activités nationales liées à la GD
 - ♦ 2 262 k\$ — Gouvernance de l'IRN
- Généralités et administration
 - ♦ 3 208 k\$ — Gouvernance de l'IRN

Les dépenses prévues liées à la gouvernance de l'IRN ont été catégorisées conformément à l'entente de contribution.

Voici les hypothèses des principales dépenses :

- Recrutement du premier chef de la direction avant le 1^{er} juillet 2020
- Recrutement des employés résiduels à temps plein pour 2020-2021 deux ou trois mois après le recrutement du chef de la direction
- Dénombrement des ETP pour 2020-2021 : 10,2 ETP, annualisé à 21 ETP
- Dépenses (principalement liées aux voyages) engagées par les conseils des chercheurs et les groupes consultatifs
- Maintien du personnel intérimaire à temps partiel pendant un à deux mois après le recrutement du personnel à temps plein. Des employés intérimaires à temps partiel supplémentaires ont été inclus pour soutenir les initiatives prévues ainsi que le premier chef de la direction tout au long de la transition.
- Tenue de réunions additionnelles du conseil d'administration et de la gouvernance au cours de la première année pour soutenir les questions liées à l'orientation et au démarrage
- Dépenses administratives générales, dont le contentieux, les vérifications, la traduction, le loyer, la conception et la prise en charge du site Web, et les voyages

Flux de trésorerie — Tableau 2

Les dépenses ont été échelonnées selon le trimestre en fonction des principales hypothèses précitées.

Les recettes ont été échelonnées comme précisé ci-dessous.

ISDE

- 25 p. 100 le 1^{er} avril 2020 — suppose que le plan d'entreprise est approuvé avant le 1^{er} avril 2020.
- 75 p. 100 en août 2020 — suppose que le rapport annuel est approuvé d'ici mi à fin août 2020. Le rapport annuel est exigible le 31 juillet 2020.
- Maintien et report du financement de 633,5 k\$ de 2019-2020. On suppose que l'encaisse est accessible à compter du 1^{er} avril 2020.

Recettes d'adhésion

Les adhésions entrent en vigueur le 1^{er} avril 2020. On suppose que les recettes seront reçues vers la fin du 1^{er} trimestre et le début du 2^e trimestre.

Revenu de placement

Le revenu de placement a été calculé en fonction des soldes de caisse de clôture mensuels et suppose des dépenses uniformes au sein du trimestre.

Partie VII

Risques et stratégies d'atténuation

La NOIRN évaluera les risques et consignera ceux qu'elle relève dans un registre des risques au moins une fois par an ou lors de tout changement important.

La première réunion du premier conseil d'administration comprendra une formation professionnelle aux rôles et aux responsabilités des administrateurs. À cette première réunion, un registre des risques révisé sera préparé et un comité de vérification et de placement du conseil d'administration sera constitué. Ce comité aura la responsabilité de veiller à l'exécution régulière d'une évaluation des risques et à la sensibilisation du conseil d'administration à ses responsabilités en matière de gestion des risques.

En collaboration avec le milieu de l'IRN, l'équipe de projet a relevé des risques potentiels associés aux activités qui seront entreprises au cours de l'exercice financier 2020-2021.

Risque

Stratégies d'atténuation

Risques au démarrage

La NOIRN est une organisation en démarrage comptant une équipe intérimaire, qui se transformera progressivement en organisation permanente. Au niveau de la gouvernance, il convient de prendre soin de préserver la continuité entre le conseil d'administration provisoire et le premier conseil d'administration. Au niveau de l'équipe, le recrutement d'un chef de la direction et de cadres demandera plusieurs mois. L'équipe intérimaire sera donc tenue de faire progresser les activités essentielles du plan de travail et de la transition, ce qui exige l'acceptation du processus par le milieu et l'implication de celui-ci dans le processus en question.

- Le budget de 2020-2021 renferme une disposition permettant le chevauchement du personnel intérimaire et du personnel permanent afin d'assurer un transfert du savoir fructueux.
- Les principaux conseillers, notamment les anciens membres du conseil d'administration provisoire, seront accessibles au premier conseil d'administration afin d'assurer la continuité.
- L'équipe intérimaire prépare un cahier d'information à l'intention du premier conseil d'administration et du personnel permanent, et élabore et met en œuvre des plans de travail bien documentés.
- Une stratégie d'implication des acteurs sera élaborée et mise en œuvre.

Attentes et échéances

Les échéances de réalisation du plan d'entreprise peuvent enregistrer un retard, vu la complexité de la matière, le caractère ambitieux de l'échéancier et les ressources limitées dont nous disposons. Cela pourrait affecter la capacité de la NOIRN à répondre complètement aux attentes du milieu.

- Nous disposerons d'un plan de travail et d'une allocation des ressources clairement exposés, qui auront été élaborés avec l'implication complète du milieu. Ces documents seront préparés aux fins d'examen et d'approbation par le premier conseil d'administration.

Continuité et qualité du service

La transition du CIP, de la GD et des LR vers la NOIRN, de pair avec le maintien de la continuité des opérations actuelles, peut s'avérer difficile à exécuter sans répercussions sur la qualité du service. La transition d'un environnement de production exigera des accords sur les niveaux de service et des IRC pour évaluer le rendement. Les ressources actuelles peuvent ne pas posséder les compétences et/ou l'expérience dont elles ont besoin pour gérer cette transition.

- Nous entreprendrons une évaluation des besoins des utilisateurs axée sur les besoins futurs et les exigences actuelles.
- Nous élaborerons et mettrons en œuvre une stratégie ambitieuse de diffusion et de communication.
- Pendant la planification de la transition, nous porterons une attention particulière aux moyens d'assurer une transition intégrée des opérations des organisations existantes vers la NOIRN.
- Nous entreprendrons une gestion du changement et le perfectionnement professionnel du PHQ.

Orientation domaine

Bien que le CIP soit plus complexe et implique plus de ressources (PHQ et budget), la planification de la transition du CIP ne doit pas se faire au détriment de la GD et des LR.

- Le nouveau modèle national de prestation de services englobera le CIP, la GD et les LR.
- La planification stratégique tiendra compte de l'état différentiel au sein de chacun de ces domaines.
- Les responsables de chaque domaine, munis d'une allocation de ressources appropriée, participeront au processus de planification pour prévoir une approche équilibrée de la transition.

Acceptation et implication du milieu

La mise en œuvre de la NOIRN exigera l'exécution parallèle de plusieurs activités. La majorité de celles-ci réclameront une participation importante du milieu de l'IRN. Quelques ressources seront sollicitées à maintes reprises, ce qui peut créer des défis pour la capacité du milieu.

- Chaque fois qu'il est possible, nous nous servirons des tribunes existantes pour optimiser la participation du milieu.
- Des ressources seront ajoutées à l'équipe intérimaire pour favoriser l'implication du milieu.

Contact avec les acteurs

La NOIRN doit faire intervenir l'écosystème de l'IRN dans sa planification et ses opérations. Un effort considérable a été fourni pour déterminer tous les acteurs, bien que quelques omissions accidentelles soient possibles.

- Nous élaborons une stratégie d'implication des acteurs, y compris la mise en œuvre des outils d'implication des principaux acteurs.
- La NOIRN consultera régulièrement les principaux acteurs pour élargir ses listes.
- Lors de l'échange de renseignements importants avec les acteurs, la NOIRN demandera que la communication soit acheminée à toute personne qui, de l'avis du destinataire, y serait intéressée.

Inclusivité

Des milieux de recherche bien établis peuvent involontairement écarter les groupes qui ne sont pas traditionnellement représentés dans ce secteur.

- Nous entreprendrons des activités spécifiques et ciblées d'EDI dans les fonctions de gouvernance de la NOIRN, ainsi que ses fonctions organisationnelles et consultatives.
- Nous étudierons les moyens de renforcer la capacité et de favoriser l'implication des groupes sous-représentés.

Conséquences des modèles de financement pour les régions et les établissements

L'établissement des nouveaux modèles de prestation de services et de financement doit se faire sans entraîner involontairement des différences de financement entre les provinces, les territoires, les régions ou les établissements.

- La NOIRN exposera, en collaboration avec les régions et les établissements, les exigences en matière de financement associées au nouveau modèle de prestation de services.
- La NOIRN collaborera avec ISDE pour prévoir une communication efficace avec les provinces et les territoires partenaires.

Risque lié au flux de trésorerie

La réception des fonds de trésorerie peut être retardée et peut affecter le déploiement du plan d'entreprise.

- La NOIRN présentera son plan d'entreprise à ISDE conformément aux exigences de l'entente de contribution, pour que la première rentrée de fonds ait lieu en avril 2020.
- La NOIRN présentera son rapport annuel à ISDE conformément aux exigences de l'entente de contribution, pour que la rentrée des fonds résiduels puisse avoir lieu peu après le 31 juillet 2020.

Répercussions sur les approches expérimentales

La transition vers un modèle axé sur les services doit se faire sans affecter les approches d'expérimentation requises dans certains projets de recherche.

- Les projets (expérimentaux) financés par la FCI seront pris en charge par la NOIRN de même que les services financés directement par la NOIRN.
- Le modèle de service prévoira une allocation de d'environnements de test, en particulier pour les projets pilotes, ainsi que le développement et les tests de logiciels.

Partie VIII

Stratégies de surveillance du rendement

La NOIRN développera et mettra en œuvre un cadre de rendement, d'évaluation, de risque et de vérification avant fin 2020. Entretemps, la NOIRN suivra son rendement par rapport à l'Annexe A — Appendice A-2, Objectifs et résultats élargis de l'entente de contribution de la NOIRN.

Partie IX

Conclusion

La NOIRN a eu une première année solide. Une planification et une gestion du changement d'envergure l'attendent alors qu'elle entame sa deuxième année d'exploitation, mais conjointement avec nos partenaires et les acteurs de l'écosystème, nous sommes persuadés que l'investissement historique réalisé par le gouvernement du Canada dans l'IRN donnera lieu à un système harmonisé et axé sur les résultats pour le milieu de la recherche du Canada.